

le rapport NADEAU

le collège et les réalités de l'éducation

par André De Rive

Tomber dans l'idéalisme, voilà bien un immense danger de toute étude sur une situation donnée. En effet, se dégager des contingences d'un fonctionnement parfois en difficulté et formuler des propositions orientées vers un mieux être, incline à oublier les réalités.

Sans y être tombé tête première, le *Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial* s'y est laissé prendre en formulant plusieurs de ses propositions.

De ne pas avoir tracé un bilan précis de la situation, accentue également le caractère douteux de certaines recommandations.

Reconnaissons cependant que plusieurs des problèmes importants du système actuel d'éducation y ressortent de façon plus évidente débouchant sur

des recommandations susceptibles d'apporter des améliorations pédagogiques importantes.

LE COURS SECONDAIRE

L'abolition des prérequis d'entrée aux différents secteurs de formation collégiale, la formation professionnelle reportée au post-secondaire et la culture générale comme trame de fond des études secondaires retiennent notre attention.

La course aux prérequis (cégep) a fortement marqué, en effet, le système polyvalent de nos écoles secondaires, affaiblissant du même coup sa préoccupation d'une culture générale plus harmonieuse et mieux adaptée aux besoins de l'étudiant.

L'orientation vers le cours secondaire "professionnel" après

le secondaire III ou IV accélère cette course chez ceux dont la seule voie à partir de ce carrefour demeure les études collégiales (sinon le marché du travail).

Qu'on laisse à l'étudiant un délai plus long pour compléter son choix d'orientation, qu'on lui assure une culture générale plus solidement ancrée dans les valeurs de notre époque, sont des objectifs à poursuivre à tout prix.

Ce faisant, il n'en demeurera pas moins que tous les étudiants du secondaire n'ont pas les mêmes besoins, les mêmes intérêts, les mêmes préoccupations. Ceux qui mettront fin, ne serait-ce que momentanément à leur carrière d'étudiant à la fin du secondaire, devront-ils se lancer sur le marché du travail avec une culture générale ou en possession de certaines habile-

tés leur facilitant l'entrée à la pratique d'un métier?

Ceci dit, reconnaissons que les prérequis aux divers secteurs de spécialisation des études collégiales, malgré leurs effets de contrainte, procuraient une certaine motivation, et que leur disparition éventuelle exigera un cadre de nature à créer les responsabilités nécessaires à l'apprentissage de la liberté.

N'oublions pas, d'autre part, que si pour acquérir une formation professionnelle il faut dépasser le niveau des études secondaires, il faudra repousser l'âge actuel de la fréquentation obligatoire sinon plusieurs étudiants n'atteindront même pas le niveau de culture "nécessaire" préconisé par le rapport Nadeau.

Quant à l'idée de faire participer tous les étudiants du secondaire à certains objectifs de formation par l'exploration "des métiers et techniques", elle ouvre une voie favorisant, en plus de l'acquisition d'habiletés, un choix mieux adapté d'orientations.

Si le cours secondaire doit perdre toute préoccupation de formation professionnelle, en supprimant les cours spécifiques à cet enseignement, et en n'ayant plus à s'ajuster sur les prérequis du cégep comment seront déterminés les objectifs de formation, et quelle forme de persuasion devront employer les enseignants qui ont déjà de la difficulté à faire accepter les disciplines qui ne procurent pas d'unités pour fin de certification?

Que penser également de la polyvalence dont les principales difficultés résidaient jusqu'à

maintenant dans l'impossibilité pour les étudiants du secondaire de se fixer des objectifs "vocationnels" à long terme et d'appliquer leurs efforts à les atteindre?

Pour réaliser les objectifs contenus dans les propositions du rapport Nadeau, il faudra prévoir un moment d'arrêt, de recherche, en tenant compte de certaines clientèles pour qui la formation générale n'a pas le même intérêt que la formation professionnelle. L'implantation de nouvelles structures au sein des collèges exigera donc une étude sérieuse de ses retombées au niveau secondaire.

LES NIVEAUX COLLÉGIAL ET UNIVERSITAIRE

Tout au long de la lecture du rapport une chose a particulièrement retenu mon attention, c'est la ressemblance entre les recommandations formulées et ce qui existe présentement, du moins dans l'esprit, au niveau collégial et universitaire: formation répartie sur un ou deux niveaux, base commune à plusieurs spécialités, etc... Je retiens également certaines préoccupations quant aux étudiants eux-mêmes, et à l'accessibilité aux études post-secondaires.

En effet, le rapport (p. 40) parle de programme court (métier), moyen (technique) et long (université), faisant chevaucher ce dernier sur deux institutions, le collège et l'université. Plus loin (p. 48), on écrit: "L'on peut imaginer les pistes de solution dans l'identification de sous-objectifs et de sous-programmes communs à plusieurs programmes longs, et qui se poursuivraient au col-

lège". À moins d'erreur, les cégeps actuels offrent des programmes généraux qui rassemblent les éléments nécessaires de préparation à plusieurs professions dont la formation spécifique est l'apanage de l'université.

Le programme moyen s'identifie au cours professionnel collégial actuel. Seul le programme court qu'on retirerait de la formation secondaire serait une nouveauté au post-secondaire, et sa ressemblance avec le cours professionnel intensif auquel s'inscrivent de plus en plus de finissants de secondaire V le situe très bien.

Il ne s'agit donc pas, comme l'ont fait croire certains journaux, d'une réforme administrative importante allant même jusqu'à la disparition des collèges, mais plutôt d'un regain d'énergie pédagogique que propose le rapport Nadeau.

Quand on lit (p. 56): "On a oublié, dans cette opération des programmes, les étudiants," on reconnaît là une erreur qui s'infiltre dans toutes les organisations structurales de notre monde actuel, et en cela le monde de l'enseignement n'est qu'un reflet d'une réalité plus globale.

La formation par programme et son implantation au sein d'un module est un concept rempli de promesses en autant qu'on évitera les difficultés que ce genre d'organisation a connues dans d'autres institutions.

Si cette sorte d'organisation paraît favoriser une préoccupation plus directe à la pédagogie et à l'étudiant qui en est le centre, elle présente l'inconvénient de multiplier les ghettos et de favoriser l'éclosion et la

culture d'idéologies marginales
sinon, parfois, radicalistes.

*Le programme se présente
donc comme un ensemble d'é-
léments, reliés fonctionnelle-
ment les uns aux autres, pour
produire des résultats prédéter-
minés par la nature des be-
soins auxquels on veut répon-
dre (p. 57).*

Qui est-ce qui déterminera les
besoins? L'étudiant ...? Celui-ci
saura-t-il faire le partage entre
ses désirs, ses besoins, et la
nécessité de fonctionner dans
un monde qui ne répond pas
toujours à ses aspirations pro-
fondes?

Le module, certes, permettra
de mieux adapter le chemine-
ment de la formation, aux be-
soins des étudiants, mais de
quels besoins s'agit-il? L'ap-
prentissage de l'électronique,
par exemple, répond-il à un be-
soin de l'étudiant d'apprendre
l'électronique, ou à celui plus
pragmatique de se préparer à
exercer une fonction dans ce
secteur d'activité? L'étudiant
n'aura-t-il pas tendance à éta-
blir ses objectifs de formation
en consultation avec le monde
du travail risquant en cela de
les déterminer à partir d'une
perception partielle et insuffi-
samment documentée?

Reconnaissons cependant que
le système proposé de pro-
gramme par objectifs constitue
un effort de personnalisation
qui devrait aboutir à une meil-
leure synchronisation des dé-
marches pédagogiques. L'étu-
diant en profitera au maximum
s'il a le courage constant de
choisir ses activités en fonc-
tion des objectifs et non pour
d'autres motifs.

ACCESSIBILITÉ, PERSONNALISATION ET VALORISATION

À la page 83 du rapport, on note
le besoin d'orientation que né-
cessitera le système proposé,
de même que la faiblesse des
services d'orientation et d'in-
formation offerts présentement
aux étudiants. Dans la polyvalente
actuelle où l'étudiant
s'oriente par des choix d'op-
tions (graduées ...?) vers une
profession qui se détermine
progressivement et souvent par
élimination plutôt que par élec-
tion, les difficultés d'orienta-
tion sont multiples. Les échéan-
ces sont rapides se répétant
annuellement, et le personnel
(conseillers d'orientation et
spécialistes de l'information)
est en nombre insuffisant. Dans
le système proposé, l'étudiant
n'aura qu'un choix à faire au
moment de son entrée dans les
études post-secondaires. La né-
cessité d'un programme suivi
d'orientation au niveau secon-
daire, s'imposera d'une façon
impérative, les étudiants ayant
tendance à retarder la prise
de décision au moment ultime.
Il faudra un personnel plus
nombreux disposant des facilités
par lesquelles l'étudiant
réalisera une exploration de
lui-même et du monde des pro-
fessions dont les avenues de-
meureront plus longtemps ou-
vertes à un plus grand nom-
bre.

À quelques reprises le rapport
s'élève contre le style mécanis-
te du fonctionnement actuel.
N'y aurait-il pas danger qu'il
se perpétue dans cette course
vers l'atteinte d'objectifs? Ob-
jectifs, activités, évaluation,
voilà un cycle tout à fait "mé-
caniste" ...

Si les individus qui animent et
font rouler un système se pré-

occupent des aspects humains,
personnels de tous les partici-
pants à ce même système, il
sera permis d'espérer une per-
sonnalisation plus tangible por-
teuse de satisfaction. Sinon, la
tendance de ces mêmes indivi-
dus à s'impliquer le moins pos-
sible dans des démarches hu-
maines les poussera à se re-
trancher derrière une mécani-
que qu'ils rendront alors res-
ponsable de tous les maux du
système.

Dans cette optique de person-
nalisation, les services régio-
naux proposés par les auteurs
du rapport deviennent de plus
en plus nécessaires au fur et à
mesure que s'opère la décen-
tralisation.

Sans leur existence, la clien-
tèle desservie, aux prises avec
de nombreux besoins, ne sait
plus à qui s'adresser.

Cependant ces services consti-
tueront une forme de centrali-
sation qui pourrait les rendre
menaçants ou inefficaces sui-
vant qu'on leur accordera ou
non les pouvoirs nécessaires à
un bon fonctionnement.

À la page 181, on lit: "Enfin,
une fois l'information adéquate-
ment fournie, les politiques
d'admission devraient être très
larges et permettre véritable-
ment à l'étudiant un choix de
programmes". Si le contingen-
tement trop rigide nuit à cer-
tains étudiants, son absence
pourrait créer d'autres formes
de problèmes. Certaines pro-
fessions plaisent à un grand
nombre d'étudiants et cela à
cause de leur intérêt intrinsè-
que, du prestige que la société
leur reconnaît ou des revenus
élevés qu'elles permettent.
Comme c'est l'État, donc l'en-
semble des citoyens qui dé-

fraient les coûts de l'éducation, il serait inadmissible d'ouvrir trop grandes des voies sans issues et d'y financer le cheminement d'individus qui devront éventuellement se réorienter.

La position du comité qui a produit le rapport, concernant l'aide financière, s'inscrit dans la ligne actuelle de pensée de beaucoup de gens et souvent de nos gouvernements.

Ne pas tenir compte du revenu des parents, c'est oublier l'aspect supplétif des bourses d'études. Qu'arrivera-t-il de l'étudiant qui voudra étudier toute sa vie; qu'arrivera-t-il si tous les étudiants décidaient d'étudier, longtemps, très longtemps? On voit qu'il y a là un danger réel de nature à diminuer une fois de plus le niveau de motivation. La préoccupation est donc louable de vouloir faciliter l'accès aux études post-secondaires au plus grand nombre, mais elle pourrait contribuer, à l'instar d'autres mesures sociales, à créer d'autres marginaux au détriment de ceux qui ont un besoin plus urgent.

La valorisation de l'enseignement professionnel semble pré-

occuper les auteurs de cette étude. Il ne faudrait pas oublier que ce n'est pas principalement au collège que s'établit la distinction entre les études techniques et générales, mais dans la société. Il demeure que la façon de recruter, former, rémunérer les enseignants du secteur professionnel constitue une des graves lacunes du système scolaire tant au secondaire qu'au collégial, et que des correctifs apportés à cette situation favoriseraient grandement la valorisation recherchée. La structure de valeurs qui s'impose tout au long du système d'éducation n'est toutefois que la réplique de celle qui se perpétue dans notre société. D'ailleurs, l'aspect idéaliste de plusieurs recommandations relègue à l'arrière-plan la nature humaine. Il faudra longtemps avant que toutes les personnes impliquées dans le renouveau proposé puissent faire preuve de l'angélisme nécessaire au fonctionnement d'un système où les objectifs se dressent de la base, où les portes sont largement ouvertes à tous et dans lequel le financement tant des programmes que de la vie de ceux qui les poursuivent est accessible sans limites ni contraintes.

CONCLUSION

Sans doute les auteurs étaient ils conscients de la difficulté de s'engager dans des voies nouvelles et de les ouvrir à tous aussi ont-ils manifesté beaucoup de prudence lorsqu'ils parlent en page 187 "des principes et des priorités, des conditions d'implantation". On y remarque la prudence vis-à-vis des personnes concernées, de la modération quant à la rapidité d'implantation (au fur et à mesure que le milieu est prêt), de la souplesse en ce qui concerne l'ordre à établir dans le renouveau. En somme, on peut considérer le *Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial* comme un outil dans l'évolution de l'enseignement collégial et universitaire. Si l'on y a maintenu une constante préoccupation des besoins du milieu, on a par ailleurs oublié un certain nombre de réalités. C'est en pensant à ces réalités que j'ai voulu écrire ces quelques réflexions me dégageant de la préoccupation d'étudier dans le détail chacune des recommandations ●

L'auteur est coordonnateur de l'information scolaire et professionnelle à la C.E.C.M.